

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2014-2190 du 01/09/2014 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 12 septembre 2014).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2016 par l'arrêté municipal n° 2015-4007 du 18 décembre 2015).